

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,  
Rue de Lorraine, 13,  
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers  
dont il est envoyé 1 exemplaire sont  
annoncés dans le journal.

## INSERTIONS :

Annonces. . . . . 25 Cent. la ligne  
Réclames. . . . . 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10  
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna  
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

## ABONNEMENTS :

Un An . . . . . 12 Francs  
Six Mois . . . . . 6 id.  
Trois Mois . . . . . 3 id.

Pour l'étranger les frais de poste en sus

Monaco, le 24 Octobre 1876.

Son Exc. le Ministre des Affaires Étrangères de France, par dépêche du 21 septembre dernier, a informé M. le Ministre Plénipotentiaire de Son Altesse Sérénissime à Paris que, d'après la demande du Gouvernement de Monaco, les Puissances signataires de la Convention monétaire du 23 décembre 1865 admettront dans leurs caisses publiques les pièces d'or de cent francs et de vingt francs à l'effigie du Prince Charles III.

Les dites pièces seront frappées à la Monnaie de Paris, conformément à l'article 17 de la Convention signée le 9 novembre 1865 entre la France et la Principauté et leur émission aura lieu dans les premiers mois de l'année 1877.

## NOUVELLES LOCALES.

La rentrée solennelle des Tribunaux a eu lieu mardi dernier selon le cérémonial accoutumé.

La messe du Saint Esprit a été dite à l'église de la Visitation par M. l'Archiprêtre, et la bénédiction fut donnée par M<sup>re</sup> Theuret, Premier Aumônier de S. A. S. Les Autorités civiles, religieuses et militaires et les principaux fonctionnaires assistaient à la cérémonie. Les honneurs militaires étaient rendus par un détachement du corps des carabiniers en grande tenue.

Après l'office religieux le cortège se rendit au Palais de Justice pour l'audience solennelle d'ouverture de l'année judiciaire.

Le discours fut prononcé par M. le Chevalier de Castellet, Avocat Général.

L'éloquent Magistrat avait pris pour sujet de sa mercuriale la science et la pratique du Droit considérées dans leurs rapports avec les diverses spécialités où s'exerce l'activité de l'esprit humain: philosophie, histoire, littérature, sciences naturelles et industrielles, poésie, etc. Des considérations de l'ordre le plus élevé présentées dans un langage toujours pur et dont l'éclat était tempéré par la gravité du sujet, une profonde connaissance du cœur humain et des besoins de la société et dans le tour de la pensée et la physionomie de l'expression, quelque chose d'honnête et de séduisant qui fait aimer l'orateur; telle est l'impression que nous a laissée ce beau

discours, que la modestie de son auteur nous empêche, à notre grand regret, de publier.

Le Gouvernement va faire placer deux nouvelles boîtes aux lettres; la première, à l'entrée de la gare de Monaco, la seconde, au point le plus central du quartier des Moulins.

Dans le discours prononcé à la distribution solennelle des récompenses à l'exposition de Grasse, M. Corinaldi, parlant au nom de la société centrale d'Agriculture des Alpes-Maritimes, a fait une allusion discrète à notre Auguste Souverain qui témoigne à toute occasion tant d'intérêt à l'agriculture régionale.

«Qu'il me soit permis seulement, a dit M. Corinaldi, de témoigner combien nous avons été sensibles au souvenir de S. A. S. M<sup>re</sup> le Prince de Monaco, qui par le don généreux d'une médaille d'or, a tenu à nous prouver ses vives sympathies pour la France.

Les funérailles de M<sup>lle</sup> Marie-Louise Hensel, dont nous avons annoncé la mort dans notre dernier numéro, ont eu lieu mercredi 18 avec une grande pompe. Le deuil était conduit par M<sup>me</sup> Wagatha, sa sœur, et par les membres de la famille. Les jeunes filles des écoles, les congréganistes et les enfants de Marie, vêtues de blanc, marchaient en tête du convoi puis venait la confrérie des pénitents à la suite desquels la société philharmonique de Monaco jouant des marches funèbres. Le clergé précédait le char traîné par quatre chevaux couverts de housses blanches, garnies de franges d'argent. Une cinquantaine de voitures de deuil suivaient derrière le corbillard.

L'église de la Visitation était ornée de tentures blanches. Pendant l'office des morts des mélodies funèbres n'ont pas cessé de se faire entendre.

Une grande affluence d'assistants témoignait, par sa présence, de la part prise à la douleur de la famille.

Enfin la voici venue! C'est de la pluie que nous parlons. Après un fort vent d'Est qui n'a cessé de souffler avec violence pendant plusieurs jours, le ciel a fini par s'obscurcir dans la soirée de jeudi, et à dix heures du soir la pluie a commencé. Pendant toute la nuit de jeudi à vendredi ce fut une véritable tempête où le bruit des raffales se mêlait au mugis-

sement des vagues. La pluie a continué les jours suivants. La sécheresse est finie. Il était temps, il est même bien tard, les feuilles des citronniers étaient desséchées et racornies, les olives et les citrons ont été tellement atteints, qu'on ne peut plus espérer qu'une récolte médiocre. Il en est ainsi dans toute la région du Midi, et notre contrée, grâce à l'humidité normale de l'atmosphère, a été une des moins éprouvées.

M. J.-U. Blanqui, de Monaco, distillateur à Nice, a obtenu à l'exposition de Grasse une médaille d'argent pour ses liqueurs. Ce n'est pas la première fois que notre honorable concitoyen voit la supériorité de ses produits solennellement attestée dans les concours publics.

Le plus ancien des orangers de Versailles, dit le Graud-Connétable, le plus beau, le plus grand et le plus fertile de l'orangerie, vient de mourir. Il avait été semé à Pampelune, en 1421, par les ordres de la reine de Navarre. Il y avait été enlevé et envoyé à Chantilly; transporté à Fontainebleau en 1532, il avait été, après un court séjour à Paris, placé par Louis XIV, en 1684, dans le château de Versailles.

Il est mort âgé de 457 ans.

La manufacture des tabacs de France va mettre en vente, prochainement, des « londres » qui seront vendus au poids.

Ce sont les cigares qui ne sont pas de calibre et qui, trop courts ou trop longs, ne peuvent entrer dans le commerce, et sont, en conséquence, classés au rebut.

Leur qualité étant exactement la même que pour ceux que l'on peut se procurer dans les débits, voilà un moyen de se procurer des cigares au-dessous des prix habituels.

D'autre part, on annonce que la régie va livrer, dans les bureaux de vente, des tabacs d'Orient de qualité supérieure au prix de 35 fr. et 45 fr. le kilogramme par boîte de 50 grammes et de 100 grammes, ainsi qu'un assortiment de cigarettes de compositions et de modules variés, à des prix échelonnés de 15 fr. jusqu'à 125 fr. les 1,000 cigarettes.

## La récolte du vin dans le Midi.

Nous recevons d'un centre vinicole du Midi des ren-

seignements sur l'état de la récolte dans les départements de l'Aude, de l'Hérault et du Gard.

Le premier département, dans lequel le phylloxera a causé encore peu de ravages, si ce n'est aux environs de Coursan et de Narbonne, a eu beaucoup à souffrir de la sécheresse de l'été et des pluies de l'automne. Ainsi, on compte un grand nombre de points où le raisin, en partie desséché par les chaleurs et pourri par les pluies, produit un vin destiné à être porté à la chaudière.

Dans le Gard, la situation est bien moins belle, en ce sens que les quatre cinquièmes des vignobles ont été arrachés, le phylloxera les ayant détruits. Une seule localité paraît résister avec rigueur; c'est Aramon et sa banlieue, du reste assez étendue. Les immenses plaines de la Vaunage, de Saint-Laurent, de Vauvert, d'Aigues-Mortes, etc. n'offrent plus au regard que quelques ceps étiolés qui ne tarderont pas à périr.

Le département de l'Hérault semble avoir été plus favorisé. Ainsi Béziers, Capetang, Quarante, Cette, etc., ces centres de production, produisent un vin de qualité passable. Quant à la quantité, les producteurs ne sauraient s'en plaindre.

La première cuvaison vient d'être faite; aussi est-il déjà permis d'augurer de la qualité du produit et d'en fixer le prix. Celui-ci varierait entre 19 et 14 francs, l'hectolitre dans le département de l'Hérault.

On écrit de Montpellier, le 18 octobre:

Les pluies torrentielles, qui ne décessent pas depuis plusieurs jours, menacent de produire une véritable catastrophe.

Des inondations ravagent les départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales.

Perpignan est dans la désolation. Le quartier des tanneries est submergé, et les eaux menacent le faubourg Notre-Dame. L'Alcazar, en construction, s'est effondré.

A Saint-Laurent-de-la-Salanque, la rivière l'Agly a débordé; deux cents maisons sont submergées.

A Salces, un train est resté en détresse hier soir. Le même fait s'est renouvelé aujourd'hui.

Le préfet est arrivé à Perpignan; il organise les secours et les sauvetages avec le concours des autorités, des capitaines de pompiers, et des commandants de gendarmerie du département.

La pluie ne discontinue pas. On craint de nouveaux malheurs.

Une lettre de Perpignan annonce que le Tet grossit toujours.

Le maire a fait évacuer le quartier Notre-Dame. On craint un malheur pour cette nuit.

Le préfet est parti pour Saint-Laurent-de-la-Salanque où deux cent maisons sont sous l'eau. L'usine à tole de M. Jacomy s'est écroulée.

A Milas, le pont a été emporté. Les écroulements ont lieu coup sur coup.

Les maires de tous les cantons, invités à télégraphier l'état de la température, annoncent tous une pluie incessante, qui ne fait que redoubler.

A Prades, le baromètre baisse et la crue augmente d'heure en heure.

La nuit sera effrayante. La troupe veille sur tous les points.

## LETTRES PARISIENNES.

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Aimez-vous la fourrure? Le froid qui commence si prématurément, cette année, à violacer les joues et à donner l'onglée aux doigts va en faire mettre partout: aux pardessus des hommes et aux robes des femmes. On en garnira les jupes et aussi les souliers. Il n'est pas jusqu'aux chapeaux qui ne se montreront fourrés sans merci.

La forme adoptée pour les chapeaux de feutre, en ce moment, et qui rappelle un peu le tricorne de la garde française de l'ancien régime, se prête assez

bien à cet envahissement de la fourrure sur les têtes féminines. Disposée en bordure étroite, la fourrure y joue le rôle de la plume sur le chapeau des généraux. Les toques en velours et en peluche trouvent, dans la fourrure, leur ornement naturel. Empruntées aux contrées du Nord, il est juste qu'elles conservent leur ornementation du terroir.

Le goût pour la fourrure, cette année, ne paraît pas s'en tenir là. Il nous ramène les palatines si chères à nos grand'mères et les vêtements complètement en fourrure à l'extérieur. La martre, l'hermine, reprennent leur rang dans la toilette des femmes.

Depuis bien longtemps, c'était surtout comme doublure que s'employait la fourrure pour les manteaux. A peine risquait-on une légère bordure autour du pardessus et simplement à titre d'ornement. On est en train de changer tout cela. Nos grandes élégantes vont porter des pelisses entières de martre-zibeline doublées de satin piqué, des mantelets, des paletots ajustés également en fourrure. On relève ces vêtements par des nœuds de ruban, des passementeries, des ornements de métal. Plusieurs s'agrafent avec des bijoux en émail qui ressortent admirablement sur la fourrure.

L'hermine, si abandonnée, si démodée, retrouve sa vogue. On fait avec cette fourrure des paletots de jeune fille, merveilleux de grâce et sayants au possible. On les garnit de larges boulons de filigrane. Quelques jeunes femmes réhaussent ces vêtements de pierres précieuses entourées de brillants. J'en ai vu un destiné à la princesse de Galles tout garni de boutons de turquoises serties dans des diamants. C'était d'un effet ravissant sur le fond d'hermine du vêtement. Lady Dudley attache sa palatine par des plaques en saphir d'une richesse merveilleuse, et il n'est pas douteux que l'application des pierres précieuses aux fourrures ne contribue beaucoup à faire reprendre à celles-ci toute leur faveur auprès des filles d'Eve.

Rien de plus fastueux que ces vêtements et de plus aristocratique. Les petites bourses ne peuvent s'en payer la fantaisie et ils restent l'apanage d'une certaine classe sociale. Je sais telles pelisses dont je parle, celles par exemple de la marquise de Caux qui a donné une soirée intime à l'hôtel du Rhin où elle s'est montrée plus en voix que jamais, de la princesse Sagan qui fait en ce moment les honneurs du château de Hello — un château qui contient une des plus belles collections de faïences qui se trouve en France — a un groupe de privilégiés, de la baronne de Talleyrand, de M<sup>me</sup> de Rothschild qui, par la fourrure seule, représentent de soixante à quatre-vingt mille francs.

Vous voyez que le bon marché n'a rien à faire avec cette restauration de la mode qui, pour la toilette féminine, sera la grande sensation de l'hiver.

Si Paris ne voit pas encore de réceptions, les châteaux de France, au contraire, commencent à entrer dans leur grand mouvement d'hospitalité. Au château de Saint-Aubin chez M<sup>me</sup> Anisson-Duperron, veuve du pair de France et mère du député de la Seine-Inférieure, il y a eu toute une série de réceptions à l'occasion des fiançailles de sa petite-fille, M<sup>lle</sup> Anisson-Duperron avec M. de La Faulotte, un nom bien connu dans le monde des collectionneurs. Le contrat sera passé à Paris et les princes d'Orléans y signeront. A Esclimont, les belles assemblées se suivent sous prétexte cynégétique, et se terminent, le soir, par d'élégantes réunions présidées par la duchesse de Bisaccia. Les dimanches du château de Ferrières, chez la baronne de Rothschild ont repris plus brillants que jamais. La dernière réception a eu lieu en l'honneur du comte de Paris, du duc et de la duchesse de Chartres. Après un déjeuner servi dans la grande salle à manger du château, dont le style rappelle avec plus de richesse et de bon goût la salle des chevaliers de la Jarretière au château de Windsor, on est parti pour la chasse.

Elle a eu lieu dans le parc du château d'une contenance de quinze cents hectares et où se trouvent enclavées trois fermes. A la nuit tombante on est rentré dans le Hall cette partie de l'habitation si appréciée en Angleterre et qu'on ne trouve guère en France qu'à Ferrières dans son expression complète. C'est dans cette pièce que se trouve la plus grande partie des richesses artistiques du château, si nombreuses et d'une valeur tellement inappréciable que le catalo-

gue n'a pu encore en être dressé. Une bibliothèque contenant près de dix mille volumes, une collection de médailles et de pierres fines, des toiles de Velasquez, de Giorgione, de Van Dyck et *tutti quanti* sont réunies dans cette salle autour de laquelle court une galerie de proportion grandiose ornée de tapisseries des Gobelins. Le soir, un grand diner a terminé la réception.

C'est la musique qui a fait les frais, cette semaine, en renouvellement des spectacles parisiens. Le théâtre Lyrique a repris *Giralda*, ce petit chef-d'œuvre d'esprit, de verve, de gaieté, d'Adolphe Adam. Le public a fait fête à cette musique charmante et vraiment française qui a tout l'entrain de la musique d'opérette du jour, sans en avoir la vulgarité. C'est en écoutant *Kosiki*, la nouvelle opérette de M. Lecoq, à la Renaissance qu'on pouvait comparer toute la distance qui sépare l'opéra-comique du bon coin de l'opérette à la mode du temps. Il y a là toute la différence du salon au troitoir. Tandis que *Giralda* est une mondaine exquise en son rire devant qui toutes les portes peuvent s'ouvrir, *Kosiki* reste un gavroche de la rue dont les refrains ne sont bons à résonner qu'à travers la fumée des cafés-concerts.

BACHAUMONT.

## Les merveilles de la Télégraphie.

Dans la dernière réunion de l'Association des sciences, qui a été tenue, il y a peu de temps à Glasgow, sir William Thompson, le président de la section des sciences physiques de la *Royal Britannic association*, a fait connaître quelques-unes des merveilles scientifiques dont il a été témoin pendant son voyage à l'Exposition de Philadelphie:

Parmi celles-ci, les progrès accomplis par le télégraphe tiennent du prodige.

Ainsi le même fil, grâce à une ingénieuse combinaison d'Elisha Gray, peut envoyer simultanément quatre dépêches; le télégraphe autonome d'Edison transmet 1,015 mots en 57 secondes; mais la merveille des merveilles c'est assurément le télégraphe qui parle, qui transmet à l'une des extrémités du fil, clairement et distinctement, tout ce qui se dit à l'autre.

« J'ai entendu, dit le savant physicien, de mes propres oreilles, et de la façon la plus intelligible, ce petit disque circulaire me répéter mot pour mot toutes les paroles qu'articulait à l'autre bout du fil mon collègue, le professeur Watson. Il tenait sa bouche près d'une membrane bien tendue; celle-ci portait une légère pièce de fer doux, disposée de telle sorte qu'elle pouvait communiquer à un système électro-magnétique des vibrations proportionnelles à l'ébranlement sonore de l'air. Celles-ci sont transmises à l'autre bout de fil au petit disque, qui répète, ainsi que je l'ai expérimenté, très fidèlement toutes les paroles. »

A propos de télégraphie, d'intéressantes expériences se font en ce moment à l'administration centrale des télégraphes, à Paris, à l'aide d'un nouvel appareil, dû à M. Lenoir, l'inventeur des moteurs à air comprimé. Cet appareil, qui doit figurer à l'Exposition de 1878, reproduit instantanément l'écriture même de la personne qui expédie une dépêche, et qui peut ainsi donner à distance sa signature.

L'appareil reproduit également, avec une grande netteté, les dessins le plus compliqués.

Des tentatives du même genre avaient été faites, il y a quelques années, au moyen de l'appareil Caselli; mais ont avorté à cause de son emploi, à cause des substances nuisibles qu'il employait et de l'imperfection de ses résultats.

Le *Daily News* a publié, à propos de l'hydrophobie, un intéressant article dans lequel sont passées en revue les différentes théories auxquelles cette terrible maladie a donné lieu. Nous en extrayons le passage suivant qui, sous une forme humoristique, renferme quelques indications utiles à connaître.

« Il est une autre classe de personnes qui poussent à l'extrême leur affection pour la race canine. Elles prétendent que ni l'usage des muselières, ni les fortes chaleurs ne sauraient être considérées comme des causes déterminantes de la rage; que l'hydrophobie

est, en son origine, une maladie de l'homme et non du chien, et que si l'on veut arriver à la faire disparaître, c'est aux hommes à la combattre et à la vaincre en eux-mêmes. Induit en erreur soit par l'étymologie, soit par le fait seul qu'il est directeur d'une maison d'asile pour la réception des ivrognes, l'auteur de cette théorie nouvelle maintient que l'hydrophobie n'est pas autre chose que la folie de l'ivresse, ou *mania a potu*. Selon lui, les symptômes de cette maladie observés en un chien indiquent que l'imprudent animal a eu le malheur de mordre un homme qui, manifestant une horreur invétérée de l'eau pure, n'avait montré aucune répugnance pour l'eau-de-vie. Il faut donc attaquer le mal dans sa racine. Que les hommes cessent de s'adonner à la boisson de liqueurs enivrantes, qu'ils s'abstiennent d'alcooliser ainsi leur sang, et si le hasard fait qu'ils soient mordus par des chiens, ceux-ci du moins n'auront pas à souffrir des suites de cette morsure. A la longue l'humanité trouvera son profit à cet arrangement, et que les chiens mordent ou ne mordent pas, jamais ils ne seront exposés à recevoir ou à communiquer les germes de la rage.

M. George Will Johnston, de Brooklyn, l'auteur, ou, pour mieux dire, le premier commentateur de cette doctrine, ne se contente pas d'affirmer que « l'hydrophobie n'est dans le chien que le résultat de l'inoculation de l'animal par l'homme qu'il a mordu, alors que cet homme souffrait des conséquences de l'ivresse. » D'après lui il n'a été signalé aucun cas d'hydrophobie, dont on ne puisse prouver « par un examen sérieux des faits » que le chien avait mordu à une époque antérieure une personne ivre, ou avait été attaqué par un autre chien ayant subi le même genre d'inoculation.

Malheureusement en pareil cas les « faits » ne peuvent être connus que jusqu'à un certain point, et, affirmer qu'on arrivera « par un examen sérieux des faits » à telle ou telle conclusion, ce n'est guère autre chose que l'expression d'une opinion fantasque.

M. Johnston est convaincu que si l'observation était toujours à même de se baser sur les faits, ces éléments pourraient être « appliqués » de façon à prouver que l'hydrophobie, parfois spontanée chez l'homme, n'est jamais telle dans le chien. Cependant il est intéressant et, pour bien des gens, instructif de savoir que l'hydrophobie et la *mania a potu* sont presque identiques dans la plupart de leurs conditions physiques : « Les organes des sujets atteints de chacune de ces maladies offrant à l'autopsie les mêmes altérations » ; que des éléments chimiques semblables constituent la salive de l'homme qui meurt du *delirium tremens* et celle du chien enragé ; que sous l'empire de la folie alcoolique l'organisme d'un malade est empoisonné à ce point, que le virus du sang causerait par le moindre contact une inoculation rapide ; et enfin, que la morsure d'un homme, pendant un accès de délire alcoolique, a parfois engendré l'hydrophobie.

Voilà, certes, d'excellentes raisons pour ne pas se livrer à l'ivrognerie : mais si des considérations d'intérêt personnel ne suffisent pas pour empêcher un homme de s'exposer aux redoutables effets de la folie alcoolique, c'est trop attendre de lui de supposer que, par égard pour le bien-être des chiens qui pourraient le mordre tandis qu'il est dans un état d'ébriété, il saura mettre un frein à ses inclinations bachiques.

VARIÉTÉS. (\*)

NOTES D'UN CURIEUX.

Les Tapisseries Anglaises.

D'après la tradition anglaise, la tapisserie est originaire de l'Orient et c'est pour ce motif que les tapisseries employées en France, au Moyen-Age, étaient appelées tapis Sarrasinois ou tapis de Turquie.

Avant l'introduction de la tapisserie en Angleterre, les murs des palais et des châteaux étaient peints ; la chambre peinte du palais de Westminster sous Henri III offrait un spécimen exact du style décoratif de cette époque.

(\*) Voir les numéros précédents.

La première mention de la tapisserie date du X<sup>e</sup> siècle ; l'abbé Engelric, deuxième abbé de Croyland, légua à son église, en 992, deux grands tapis de pied à figures de lions pour être placés devant le grand autel pendant les solennelles fêtes, et deux plus petits, à fleurs, pour les fêtes des apôtres.

On commença par employer les tapisseries à la décoration des églises et les moines établirent, dans leurs couvents, les premiers ateliers ; Matthieu Paris, bénédictin, auteur d'une « *Historia major Angliæ* » qui comprend les événements de l'année 1066 à l'époque de sa mort, en 1259, raconte comment l'abbé Geoffroy fit placer dans l'église du monastère de St-Alban trois tapisseries où étaient représentées la découverte du corps de saint Alban, premier martyr chrétien de la Grande Bretagne, né à Verulam, comté de Hertford, décapité à Rome en 303, et la vie de l'Enfant Prodigue. La corporation des cabaretiers à Londres possède encore deux tapisseries représentant saint Martin à cheval et saint Dunstan, archevêque de Cantorbéry de 924 à 988, chantant la messe, qui furent tissées par les moines de St-Alban.

Il est probable que la fabrication de la tapisserie, introduite par des ouvriers Flamands commença, en Angleterre, au XIV<sup>e</sup> siècle, à l'époque où la broderie anglaise jouissait d'une réputation européenne ; dans un inventaire de la cathédrale d'Exeter de 1327, nous trouvons la mention parmi les « *bancaria* » ou couvertures de banc, d'une grande pièce de tapisserie anglaise avec bordure « *unum tapetum magnum anglicanum frettatum*, » en 1344, Edouard III rendit une ordonnance pour régler cette fabrication ; en 1392, Richard, comte d'Arundel, laissa par testament « les tentures du château faites dernièrement à Londres, en tapisserie bleue avec des roses rouges. » Chaucer fait figurer un tapissier parmi ses pèlerins de Cantorbéry.

Les tapisseries d'Arras étaient en si grande faveur que les Anglais donnèrent leur nom, ce que firent aussi les Italiens et les Portugais, à toutes les tapisseries historiées de quelque provenance qu'elles fussent ; c'est ainsi que les tapisseries fabriquées pour le chœur de la cathédrale de Cantorbéry données à cette église par le prieur Golston en 1595 et qui sont actuellement à Aix en Provence, quoique fabriquées par les moines de Cantorbéry, furent désignées sous le nom « d'Arras Work. » On lit encore dans le testament de Jean de Gaust « la pièce d'Arras que le duc de Bourgogne me donna quand il était à Calais et de plus deux des plus belles pièces d'Arras, l'une desquelles me fut donnée par mon dit seigneur et neveu le roi et l'autre par mon cher frère le duc de Gloucester quand je revins d'Espagne. »

En 1398 le roi Richard II, fils du Prince Noir, fit don, à Thomas Holland, comte de Kent, du château de Warwick dont le mobilier comprenait une tenture d'Arras, représentant le combat du fameux Guy, comte de Warwick contre le dragon et qui était considérée comme un objet rare et de grand prix.

Un manuscrit de la collection Harleyenne (1419) donne un inventaire curieux des tapisseries de la tour de Londres, du palais de Durham, du château de Windsor, parmi lesquelles on remarquait les tentures suivantes : Godefroi de Boulogne, les trois rois de

Cologne, l'empereur Constantin, St-Georges, l'Histoire d'Hercule, la Gloire, la Renommée et l'Honneur, le Triomphe des dieux, Salomon, les histoires de Thebes et de Troie, l'Enfant Prodigue, Esther, le Siège de Jérusalem, Charlemagne, la Chasse au faucon et les Chasses au bois ; les plus estimées étaient l'Histoire d'Hercule, l'Enfant Prodigue, et le Siège de Troie.

La cathédrale d'Exeter possédait au nombre des *carpet* ou tapis à placer devant les autels, une pièce d'Arras représentant des faits de la vie du duc de Bourgogne, don de l'un de ses évêques Edouard Lacy (1420) et deux autres pièces de la même fabrique données en 1456 par l'évêque Nevill et Lady Courteney.

Dans le testament de Catherine Lady Hastings, de la même époque, il est parlé d'imitations de tentures d'Arras (de Knollys?) qui n'étaient que de simples toiles peintes. Ces imitations qui portaient le nom de « draps peints » étaient fabriquées sur une grande échelle et les artistes adonnés à cette industrie formaient une corporation spéciale. Au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, la cathédrale d'Exeter possédait plusieurs tentures en toile peinte : un vieux drap peint avec les images de St-André au milieu et de Pierre et Paul sur les côtés ; une façade peinte avec un crucifix, Marie et Jean, Pierre et Paul ; huit petits draps de lin peints, etc.

On montre, dans le palais de Sainte-Marie de Coventry, une tapisserie du XV<sup>e</sup> siècle de trente pieds de long sur dix de hauteur, qui représente le mariage du roi Henri VI avec la reine Marguerite d'Anjou (1445) et on s'accorde à dire que les figures des personnages représentés sont faites d'après nature.

En 1503, à l'occasion du mariage de Marguerite, fille d'Henri VII avec Jacques IV d'Ecosse, qui eut lieu au château d'Holyrood, la chambre de la reine fut tendue d'une tapisserie représentant l'histoire de la ville de Troie et celle de son mari était ornée d'une tapisserie représentant l'histoire d'Hercule.

Sous le règne d'Henri VIII, (1508 à 1547) les tentures de tapisseries de manufactures nationales ou étrangères étaient très-répandues ; un acte de 1513 mentionne l'importation par un seul navire de 4,000 pièces de tapisseries ; le roi lui-même aimait et encourageait cette industrie artistique et par lettres patentes il nomma un sieur John Mustian « son fabricant de tentures d'Arras. »

Le goût du roi était partagé par son confident, le cardinal Thomas Wolsey, qui décora son somptueux palais d'Hampton-Court, de tapisseries de toute espèce et dont il reste une splendide série connue sous le nom des tapisseries d'Abraham ; on les voit encore tendues dans la grande salle du palais et nous en donnons une description détaillée. Quelle en est l'origine ? Ont-elles été données par François I<sup>er</sup> lors de l'échange des présents avec Henri VIII, à l'occasion du camp du drap d'or ou par Charles-Quint ? Ont-elles été fabriquées sur les ordres du cardinal Wolsey avec celles que Richard Gresham, surnommé le négociant royal, commanda en 1520 dans les Pays-Bas ?

(La suite au prochain numéro.)

L'Administrateur-Gérant : A. DALBERA.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE.

Octobre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de tempér. (haut de l'Observ. 65 m au-dessus du niveau de la mer).			TEMPÉRATURE DE L'AIR				TEMPÉRATURE moyenne de la mer	HUMIDITÉ RELATIVE moyenne en centièmes	VENTS	ETAT DE L'ATMOSPHÈRE
	10 h. du matin	4 h. du soir	10 h. du soir	6 h. avant midi	12 h. après midi	4 h. après midi	10 h.				
16	752.9	752.2	752.6	20.9	23.6	22.8	21.7	19.8	0.59	calme	beau.
17	752.3	751.8	752.4	20.8	23.8	23.0	22.3	20.2	0.66	S.-E.	beau.
18	751.6	752.0	751.2	20.7	23.9	22.7	20.7	19.9	0.64	S.-E. fort	beau.
19	750.8	750.1	749.5	20.3	22.6	22.8	22.1	19.9	0.65	S.-E. fort	beau, nuageux.
20	746.7	746.4	747.0	20.0	19.5	19.2	18.3	18.5	0.89	S.-E. fort	nuageux, pluie (*)
21	747.5	749.2	750.7	17.0	17.8	16.5	15.6	18.0	0.92	S.-E. faible	nuageux, pluie (**)
22	750.6	750.4	751.9	16.4	18.7	16.6	18.5	18.3	0.88	S.-E. faible	nuages épars.
DATES				16	17	18	19	20	21	22	
Observations :				Maxima	23.9	24.1	24.4	22.9	20.9	19.0	19.1
				Minima	18.0	18.2	17.8	18.2	18.1	14.0	14.5

(\*) Quantité d'eau tombée : 17<sup>mm</sup> La nuit à 12 h. 3/4 viol. ouragan p. 1 h.  
(\*\*) Quantité d'eau tombée : 26<sup>mm</sup>

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 16 au 22 Octobre 1876.

Néant.

Départs du 16 au 22 Octobre 1876.

NICE. brick-g. la *Corse*, français, c. Confortini, charbon.

MENTON. brick-g. la *Caroline*, id. c. Vincent, vin. ID. cutter. *St-Joseph*, id. e. Palmaro, id.

AGENCE DE LOCATION

FÉLIX GINDRE

Expéditionnaire, au Port, à Monaco

Villas — Appartements meublés ou non meublés  
Ventes et achats d'immeubles et de terrains.

Le mercredi 1<sup>er</sup> Novembre,

RÉOUVERTURE

de

L'HOTEL BEAU-RIVAGE

HORLOGERIE BIJOUTERIE

JOSEPH BASSO

rue du Milieu, 10,

Montres de Genève, pendules de Paris. — Réparation en tous genres.

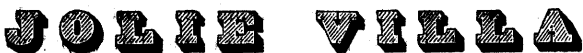
Achat des matières d'or et d'argent

Location & vente de Pianos

S'adresser à l'hôtel de la Condamine  
VENTE DE MUSIQUE

A VENDRE OU A LOUER

près du Casino



Très richement meublée

Vue magnifique dominant le plateau de Monte Carlo,  
S'adresser à la villa, avenue St-Michel.

HORAIRE DE LA MARCHE DES TRAINS A PARTIR DU 16 OCTOBRE 1876. — SERVICE D'HIVER.

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

distance kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	471	473	475	477	481	479	3	487	499
	1 <sup>re</sup> cl.	2 <sup>me</sup> cl.	3 <sup>me</sup> cl.		mixt.	mixt.	Expr	mixt.	dir.	mixt.	Exp.	mixt.	mixt.
240	29 55	22 15	16 25	Marseille				mat.	mat.	mat.	soir	soir	
173	21 30	16	11 70	Toulon	mat.	mat.	mat.	6 40	9 50	10 02	2 05	3 42	
47	5 75	4 30	3 15	Cannes	7 06	9 06	9 56	11 26	1 33	2 49	5 30	7 59	
16	1 95	1 45	1 10	Nice	8 04	10 03	10 47	12 23	2 22	3 51	6 22	8 57	
11	1 35	» 95	» 75	Nice } arrivée	8 17	»	10 56	12 40	2 37	4 25	6 50	9 14	
9	1 10	» 80	» 60	Nice } départ	8 30	»	»	12 56	2 49	4 38	7 01	9 26	
7	» 85	» 65	» 45	Villefranche-sur-Mer	8 37	»	»	1 03	»	4 45	»	9 33	
»	»	»	»	Eze	8 45	»	»	1 11	»	4 53	»	9 42	
2	» 70	» 55	» 35	Monaco	9 05	»	11 32	1 30	3 13	5 10	7 26	9 56	
10	1 20	» 90	» 65	Monte Carlo	9 10	»	11 37	1 36	3 19	5 16	7 32	10 02	mat.
19	2 45	1 85	1 30	Menton	9 43	»	11 54	2 15	3 50	5 50	8 05	10 22	3 10
173	19 15	13 55	9 65	Vintimille heure de Rome	10 03	»	mat.	4 07	4 10	7 40	8 25	soir	4 50
				Gênes	6 05	»	»	10 20	10 50	8 16	soir	»	11 10
					soir			soir	soir	soir	»	»	mat.

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

distance kilom.	1 <sup>re</sup> cl.	2 <sup>me</sup> cl.	3 <sup>me</sup> cl.	STATIONS	478	4	482	486	488	492	494	496	498
					omn.	expr.	omn.	mixt.	dir.	mixt.	mixt.	expr.	mixt.
173	19 15	13 55	9 65	Gênes, h. de Rome, dép.	mat.	»	»	mat.	7 05	soir	1 05	»	4 15
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille, h. de Paris	6 50	»	»	10 24	12 23	3 05	6 55	soir	10 08
10	1 20	» 90	» 65	Menton	7 25	»	»	11 »	12 59	3 40	7 30	10 »	10 44
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo	7 48	»	»	11 20	1 18	4 »	7 54	10 22	11 06
»	»	»	»	Monaco	8 01	»	»	11 31	1 25	4 09	8 01	10 28	11 14
7	» 85	» 65	» 45	Eze	8 14	»	»	11 44	»	4 22	8 15	»	»
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu	8 21	»	»	11 52	»	4 30	8 23	»	»
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-sur-Mer	8 31	»	»	12 06	1 49	4 40	8 32	»	11 38
16	1 95	1 45	1 10	Nice	mat.	8 43	mat.	12 18	2 01	4 52	8 44	11 03	11 50
47	5 75	4 30	3 15	Nice } arrivée	6 08	8 55	10 05	12 35	2 23	5 14	9 06	11 08	soir
173	21 30	16	11 70	Nice } départ	7 19	9 54	11 18	1 46	3 29	6 10	10 02	11 58	»
240	29 55	22 15	16 25	Cannes	12 »	1 49	3 42	7 40	7 29	soir.	soir.	soir	»
				Toulon	2 20	3 15	5 57	9 45	9 05	»	»	»	»
				Marseille	soir	mat.	soir.	soir.	soir.	»	»	»	»

G<sup>d</sup> HOTEL DES BAINS à MONACO

Cet hôtel admirablement situé sur la plage et qui est déjà avantageusement connu pour le confort de ses appartements et de son service, vient de s'adjoindre, comme annexe, l'ancien HÔTEL DU LOUVRE qui lui fait face, dont l'aménagement et l'ameublement ont été complètement renouvelés.  
Grande terrasse, restaurant sur la mer. — Salle à manger, café, salon de conversation, où se trouvent plusieurs journaux et publications littéraires. — La pension avec déjeuner, dîner, logement et service compris à des prix modérés.

RESTAURANT DE LA VILLA DES ORANGERS  
TABLE D'HOTE. — PENSION.

Restaurant Barriera à la Condamine.  
TABLE D'HOTE. — PENSION.

HOTEL D'ANGLETERRE Rue du Tribunal, Monaco.  
TABLE D'HOTE. — PENSION.

HOTEL-RESTAURANT DE LA CONDAMINE  
TABLE D'HOTE. — PENSION.

HOTEL DE LA PAIX Rue Basse, Monaco.  
TABLE D'HOTE. — PENSION.

PENSION FRANÇAISE Avenue Florestine.

HOTEL VICTORIA (maison meublée). tenue par Erasme REX.  
Boulevard de la Condamine.

Restaurant Strasbourg en face le Casino.  
TABLE D'HOTE — PENSION.

35 minutes de Nice

MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel. En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin: théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.